

INDEX 2022
EGALITE PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES

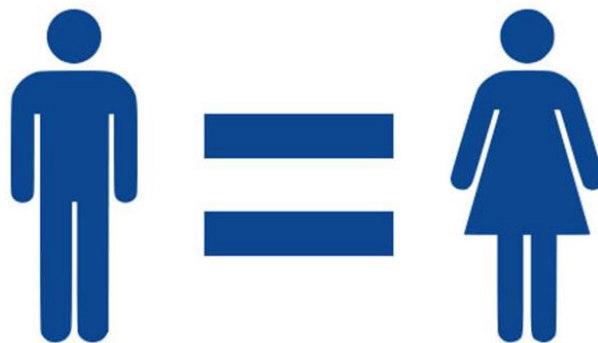


Table des matières

I. Préambule	3
II. Objectif de l'index	3
III. Index sur l'égalité professionnelle au sein de GITEC Human Resources	3

I. Préambule

L'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un bilan annuel permettant de pouvoir mettre fin aux inégalités professionnelles. Le décret relatif aux modalités d'application et de calcul de l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes s'applique depuis le 1^{er} mars 2020 à toutes les entreprises de plus de 50 salariés H/F.

II. Objectif de l'index

En quoi consiste cet index ?

L'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une note sur 100, obtenue à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points).
- L'écart dans les augmentations annuelles (20 points).
- L'écart dans les promotions (15 points).
- Les augmentations au retour de congé maternité (15 points).
- La présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points).

III. Index sur l'égalité professionnelle au sein de GITEC Human Resources

L'égalité professionnelle fait partie des enjeux majeurs sociétaux de GITEC Human Resources.

Indicateurs 2021	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Points maximums de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Ecart de rémunération	1	3.8	36	40	40
Ecart de répartition des augmentations individuelles	1	5	20	20	20
Ecart de promotions	1	0	15	15	15
Pourcentage de salariées augmentées à au retour d'un congé de maternité	1	100	15	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	100	5	10	10
Index			91	100	100